

Comporte une table alphabétique en fin d'année



REGISTRE

Contenant *Dis huit* feuillets, cotés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la commune de *Trilbardou* pendant le cours de l'année 1897.

A Meaux, le *vingt quatre* Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Le Président

1897

N° 1
 Décès de
 Augustine Rousseau
 (18 janvier 1897)

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-huit janvier, à midi, par devant nous Eugène Kellier, chevalier de la légion d'honneur, maire, officier de l'état civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne) ont comparu en la mairie Emile Maxime Fortent, âgé de cinquante quatre ans, instituteur retraité, demeurant à Trilbardou et Auguste Riche, âgé de cinquante-sept ans, maréchal ferrant, demeurant au même lieu, le premier gendre, le second voisin de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Augustine Rousseau née le vingt-deux mai mil huit cent dix-neuf à Coupvray (Seine-et-Marne), veuve de Jules Germain Chochois, fille de Pierre Cyprien

Trilbardou

Musseau et de Geneviève Emilia Gormon
sous deux défunts, est décédée à Trilbardou
le dix-huit janvier à onze heures du matin
dans son logement. Après nous être transportés
auprès de la défunte pour nous assurer du décès
nous avons dressé le présent acte que les déclarants
ont signé avec nous après lecture. /

Percey
Diehe

N^o 2

Décès de
Raymonde Louise
Bréthiot
(2 Janvier 1897)

L'an mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, le deux février, à midi, par devant
nous Eugène Koller, chevalier de la légion
d'honneur, maire, officier de l'état civil de
la commune de Trilbardou, canton de Claye,
arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne)
ont comparu en la mairie Louis Abel Bréthiot
âgé de vingt-neuf ans, charretier, demeurant
à Trilbardou, et Ferdinand Bréthiot âgé de
vingt-cinq ans, charretier, demeurant au
même lieu, le premier père, le second oncle
de la défunte. lesquels nous ont déclaré que
Raymonde Louise Bréthiot née le vingt-trois mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, sans
profession, demeurant chez ses parents à Trilbardou
calabataire, fille de Louis Abel Bréthiot, sus-
nommé et de Berthe Louise Adelaïde Kervy,
âgé de vingt-neuf ans, sans profession, demeurant
ensemble à Trilbardou, est décédée le
deux février, à huit heures du matin au domicile



de ses parents. Après nous être transportés
auprès de la défunte pour nous assurer du décès
nous avons dressé le présent acte que les déclarants
ont signé avec nous après lecture. /

Bréthiot L.

Bréthiot F. Eug. Koller

L'an mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, le vingt-deux février, à midi, par
devant nous Eugène Koller, chevalier de la
légion d'honneur, maire et officier de l'état civil
de la commune de Trilbardou, canton de Claye,
arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), ont
comparu en la mairie Emile Dubois, âgé de trente-
six ans, charretier, demeurant à Trilbardou et
Alexandre Fay, âgé de cinquante-sept ans,
demeurant au même lieu, le premier grand-père et
le second beau-père de la défunte, lesquels nous
ont déclaré que Marie Clémentine Platteaux, née
(22 Janvier 1897)

N^o 3
Décès de
Marie Clémentine
Platteaux
(22 Janvier 1897)

le premier octobre mil huit cent trente-et-un à
Montesson (Seine-et-Marne) manouvrière, demeurant
à Trilbardou, (veuve de Pierre Honoré Fay),
fille de Pierre Victor Platteaux et de Marie
Marguerite Lefranc, sous deux défunts, est
décédée le vingt-deux février, à onze heures du
matin dans son logement. Après nous être
transportés au domicile de la défunte pour nous
assurer du décès nous avons dressé le présent
acte que les déclarants ont signé avec nous après
lecture faite. / L. Fay, E. Dubois

Eug. Koller

Naissance de
Jeanne Marin
(13 mars 1897)

L'an mil huit cent quatre-vingt
sept, le treize mars à deux heures du
soir, par devant nous Eugène Koller, chevalier
de la légion d'honneur, maire et officier de
l'état civil de la commune de Crilbardou,
canton de Claye, arrondissement de Meaux,
(Seine-et-Marne), a comparu en la mairie le
sieur Philéas Alfred Marin, âgé de trente
ans, instituteur, domicilié à Crilbardou,
lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à une
heure du soir, il lui est né dans son domicile
un enfant de sexe féminin qu'il nous présente
et auquel il a déclaré vouloir donner le
prénom de Jeanne, lequel enfant il a eu de
Marie Josephine Armandine Fournier, âgée
de vingt huit ans, institutrice, domiciliée au
même lieu, son épouse. Les dites déclarations
et présentations faites en présence de
Pierre Denisot, âgé de soixante et un ans, in-
stituteur, retraité, demeurant à Crilbardou et
de Emile Maxime Ferret, âgé de cinquante
quatre ans, instituteur, retraité, domicilié au
même lieu, témoins qui ont signé avec le
déclarant et nous après lecture.

A. Marin
P. Denisot
Eug. Koller
Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, le trente et un mars, à onze heures
du matin, par devant nous Eugène Koller,



N° 5
Mariage de
Dioce Ferdinand
Génoville
et de
Elise Albertine
Pierre
(31 mars 1897)

chevalier de la légion d'honneur, maire et
officier de l'état civil de la commune de
Crilbardou, canton de Claye, arrondissement de
Meaux (Seine-et-Marne), ont comparu juilli-
quement en la maison commune. Nôtre Ferdinand
Génoville, né à Mardelles-en-Brie (Seine-et-
Marne) le quatorze mars mil huit cent soixante
deux, marchand de vin, domicilié à Crilbardou
vauz de Marie Anne Lempaire, décédée en cette
commune le vingt-neuf août mil huit cent
quatre-vingt-seize ainsi que le constate son
acte de décès dont l'original a été mis sous nos
yeux, fils majeur de Louis Ferdinand Génoville,
âgé de soixante-six ans, garde-champêtre, et de
Bligny Victoire Mary, son épouse, âgée de soixante
quatre ans, sans profession, demeurant ensemble
à Mardelles-en-Brie, consentants au mariage aux
termes d'un acte reçu par monsieur Constantin Louis
Farnot, maire de la commune de Mardelles-en-Brie
le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, d'une part, et Elise Albertine Pierre,
née au Fleury-Stacy (Seine-et-Marne) le dix-
mars mil huit cent soixante-quinze, domestique,
demeurant à Crilbardou, fille majeure de Victor
Adolphe Pierre, âgé de cinquante-deux ans,
manouvrier, demeurant à Villemancourt (Seine-
et-Marne) et de Elise Celestine Misset, son épouse, décédée
au Fleury-Stacy, le vingt-six avril mil huit cent
quatre-vingt-neuf, ainsi que l'atteste son acte de
décès. Le sieur Victor Adolphe Pierre, consentant

approuvé dix-sept mots
sans nul et le union ci-
dessous:
de Victor Pierre, âgé
de vingt-neuf ans, cultivateur, demeurant
au Petit-Hocq, frère
de l'épouse & ami de
l'époux;

Denonville
Pierre &

Denonville
Pierre

J. Pierre
D. Marin

Eug. Koller

au mariage aux termes d'un acte reçu le vingt-
six mars courant par Monsieur Louis Jérôme Lenoir
adjoint au maire de la commune de Villeneuve,
remplissant, à raison de l'empêchement du Maire
les fonctions d'officier de l'état civil, d'aucun part,
lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
du mariage projeté entre eux et dont les publications
ont été faites en cette mairie les dimanches
vingt et un et vingt-huit mars courant, ainsi
qu'il résulte du registre des publications qui
a été mis sous nos yeux. Et l'appui de cette
requisition les parties ont produit: l'acte de
naissance du futur, l'acte de naissance de la
future, l'acte de décès de la mère de la future,
le consentement donné par les père & mère de la
future, le consentement du père de la future,
toutes ces pièces paraphées par nous et la partie
produisant et restant annexés au présent acte.
Aucune opposition au dit mariage ne nous
ayant été signifiée, faisant droit aux requi-
sitions des parties, nous leur avons donné lecture
des pièces énoncées ci-dessus et du Chapitre VI du
titre I^{er} du code civil (titre du mariage) sur les
droits et devoirs respectifs des époux. Après avoir
interpellé les futurs époux, lesquels nous ont
déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de
mariage, nous avons demandé aux futurs époux
s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme
et chacun d'eux ayant répondu affirmative-
ment et séparément, à haute voix, nous avons



tribunal

N^o 6

Actes de
Hemi Croisvalets
(10 avril 1897)

prononcé au nom de la loi que Rose Ferdinand
Denonville & Elise Albarine Pierre sont unis
par le mariage. En présence de Hippolyte
Denis Denonville, âgé de cinquante-neuf ans
journalier, demeurant à Lagny (Seine-et-Marne)
oncle paternel de l'époux, de Eugène Théodore
Cottet, âgé de quarante-sept ans, charbonnier,
domicilié à Lagny (Seine-et-Marne) frère
de l'épouse, de Jules Pierre, âgé de vingt
cinq ans, charretier, demeurant à Fontenay
(Seine-et-Marne) frère de l'épouse & de Théodore
Alfred Marin, âgé de trente ans, instituteur,
demeurant à Trilbardou, ami de l'épouse,
témoins qui ont signé avec les époux et nous
après lecture faite.

Denonville Pierre &
Denonville J. Pierre
D. Marin
Eug. Koller

L'an mil huit cent quatre-vingt-
neuf, le dix avril à une heure du
soir, par devant nous Eugène Koller, chevalier,
de la légion d'honneur, maire & officier de
l'état civil de la commune de Trilbardou
canton de Clay, arrondissement de Meaux
(Seine-et-Marne), ont comparu en la mairie
Hemi Victor Croisvalets, âgé de trente-trois
ans, cordonnier demeurant à Trilbardou et
Lion Gagnant, âgé de trente-trois ans,

marchand de vin, demeurant au même lieu,
le premier père, le second voisin du défunt,
lesquels nous ont déclaré que Henri Croivallet,
né le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-
vingt-seize à Trilbardou, sans profession, fils
de Henri Victor Croivallet, sus-nommé et de
Marie Augustine Toyes, âgée de vingt-sept
ans, sans profession, demeurant ensemble à
Trilbardou, est décédé au domicile de ses
parents aujourd'hui à un heure du matin.
Après nous être transportés auprès du défunt
pour nous assurer du décès, nous avons dressé
le présent acte que les déclarants ont signé
avec nous après lecture.

L. Gagnier Croivallet
Eug. Roux

N^o 7
Actes de
Charles Victor
Béraut
(22 Avril 1897)

L'an mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, le vingt-deux avril à midi par
devant nous Eugène Tolle, chevalier de la
Légion d'honneur, maire et officier de l'état
civil de la commune de Trilbardou, canton
de Claye, arrondissement de Meaux (Seine
et Marne) ont comparu en la mairie Victor
Béraut, âgé de vingt-quatre ans, charretier
demeurant à Trilbardou et Henri Eugène
Baroux, âgé de vingt-huit ans, comptable
demeurant à Meaux, le premier fils, le
second gendre du défunt, lesquels nous ont
déclaré que Charles Victor Béraut, né le vingt-
quatre février mil huit cent huit-neuf à



57
Neufmoutiers, charretier, demeurant à
Trilbardou (époux de Marie Julie Brochard,
fils de Paul François Béraut et de Marie
Catherine Hostellé, tous deux défunts, est
décédé à Trilbardou le vingt-deux avril
à sept heures du matin, dans son logement.
Après nous être transportés auprès du défunt
pour nous assurer du décès, nous avons
dressé le présent acte que les déclarants ont
signé avec nous après lecture.

L. Gagnier Béraut
Eug. Roux

N^o 8
Naissance de
Suzanne Marie
Galissier
(24 avril 1897)

L'an mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, le vingt-quatre avril à midi par
devant nous Eugène Tolle, chevalier de la
Légion d'honneur, maire et officier de l'état
civil de la commune de Trilbardou, canton
de Claye, arrondissement de Meaux (Seine
et Marne) a comparu en la mairie le
sieur Auguste Galissier, âgé de trente ans,
charretier, domicilié à Trilbardou, lequel
nous a déclaré que ce matin, à deux heures
il lui est né dans son domicile un enfant
du sexe féminin qu'il nous présente et
auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de Suzanne Marie, lequel enfant il
a eu de son légitime mariage avec Julia Fay,
âgée de vingt-huit ans, manouvrière, domiciliée
au même lieu, son épouse. Les dites déclarations

et présentation faites en présence de Ulises Foy, âgé de cinquante-neuf ans, cantonnier, demeurant à Cuilbardou et de Joseph Foy, âgé de trente et un ans, jardinier, demeurant au même lieu. Certeins qui ont signé avec le déclarant et nous après lecture.

J. Foy Dalissier et
Eug. Rouzy Foy

N^o 9

Décès de
Lazare Pierre
Genissot
(28 avril 1897)

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-huit avril à midi, par devant nous Eugène Koller, chevalier de la Légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Cuilbardou, canton de Clay, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne) ont comparu en la mairie Emile Maxime Perient, âgé de cinquante-quatre ans, instituteur retraité, demeurant à Cuilbardou et Philipp Alfred Marin, âgé de trente ans, instituteur demeurant au même lieu, voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que Lazare Pierre Denissot, né à Marcellet-sur-Seine (Seine-et-Marne) le sept mai mil huit cent trente, comp. instituteur retraité, demeurant à Cuilbardou (époux de Virginie Coré) fils de Jacques Fenoit Genissot et de Marie Geneviève Chibault tous deux défunts, est décédé le vingt-huit avril à trois heures du matin dans son logement. Après nous être transportés auprès du défunt



N^o 10

Décès de
Suzanne Marie
Dalissier
(17 mai 1897)

pour nous assurer du décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture.

J. Foy Dalissier et
Eug. Rouzy

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-sept mai à midi, par devant nous Eugène Koller, chevalier de la Légion d'honneur, maire, officier de l'état civil de la commune de Cuilbardou, canton de Clay, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), ont comparu en la mairie Touguette Dalissier, âgée de trente ans, charcutier, demeurant à Cuilbardou et Joseph Foy, âgé de trente et un ans, jardinier, demeurant au même lieu, le premier père, le second oncle de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Suzanne Marie Dalissier, née à Cuilbardou le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sans profession, demeurant à Cuilbardou, fille de Touguette Dalissier sus-nommé et de Julia Foy, âgée de vingt-huit ans, sans profession, est décédée au domicile de ses parents le dix-sept mai à quatre heures du matin. Après nous être transportés auprès de la défunte pour nous assurer du décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture.

J. Foy Dalissier et
Eug. Rouzy

Témoins de
Eugénie Joachim
Vermeille
(21 mai 1897)

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-et-un mai, à quatre heures du soir, par devant nous Eugène Nolle, chevalier de la légion d'honneur, maire, officier de l'état civil de la commune de Crillardeou, canton de Claye, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), ont comparu en son mari Alfred Debaupuis, âgé de soixante-deux ans, propriétaire demeurant à Crillardeou et Albert Debaupuis, âgé de trente ans, entrepreneur de travaux publics demeurant au même lieu, le premier gendre, le second fils de la défunte, lesquels nous ont déclaré qu'Eugénie Joachim Vermeille, née le vingt-et-un mai mil huit cent trente-trois àilly (Seine-et-Marne), sans profession, demeurant à Crillardeou (épouse de Victor Emmanuel Dubois, fille de Victor Auguste Vermeille, icléni, et de Marie Victoire Dupré, sans profession, sans deux défunts, est décédée aujourd'hui, à une heure du soir, dans son logement. Après nous être transporté auprès de la défunte pour nous assurer du décès nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture.

Alfred Debaupuis Eugène Nolle

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le cinq juin, à onze heures du matin, par devant nous Eugène Nolle, chevalier de la légion d'honneur, maire et officier de l'état



N° 12

Mariage de
Jules Dubois
et de
Louise Julia Duprez
(5 juin 1897)

civil de la commune de Crillardeou, canton de Claye, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), ont comparu publiquement en la maison commune Jules Dubois, né à Crillardeou le vingt-sept septembre mil huit cent soixante-douze, manoeuvrier, domicilié au dit lieu, fils majeur de Magloire Stanislas Dubois, âgé de soixante-cinq ans, manoeuvrier, et de Rotine Caron, âgée de soixante-trois ans, sans profession, demeurant ensemble à Crillardeou, présents et consentants, d'une part, et Louise Julia Duprez, née à Crillardeou le cinq août mil huit cent soixante-dix-sept, sans profession, domiciliée avec ses père et mère à Crillardeou, fille mineure de Jules Germain Duprez, âgé de quarante-sept ans, cultivateur, et de Euphrasie Rose Côtier, âgée de quarante-quatre ans, sans profession, présents et consentants, d'autre part; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette mairie les dimanches neuf et seize mai dernier. Aucun opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit aux réquisitions des parties, nous leur avons donné lecture de leurs actes de naissance, dont l'original a été mis sous nos yeux, et du chapitre VI du livre I^{er} du code civil (titre du mariage), sur les droits et devoirs respectifs des époux. Après avoir interpellé les futurs époux et leurs père et mère, lesquels nous ont déclaré qu'il n'a pas

Après que quatre-vingt-trois ans, à la tenon suivant le père de l'époux, nous avons donné de l'acte au saron

Duprez Jules
Duprez Jules
P. Pottier
E. Dubois

Dubois Charles
Duprez
J. Martin
Eug. Rouyer

ite fait de contrat de mariage, nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, et chacun d'eux ayant répondu affirmativement et séparément, à haute voix, nous avons prononcé au nom de la Loi que Jules Dubois et Louise Julia Duprez sont unis par le mariage. En présence de Emile Dubois, âgé de trente-trois ans, charcutier, demeurant à Trillardeau, père de l'époux, Charles Dubois, âgé de trente-quatre ans, chauffeur, demeurant au même lieu, frère de l'époux, Germain Stanislas Duprez, âgé de soixante-dix-huit ans, grand-père de l'époux propriétaire, demeurant à Trillardeau, Joseph Stanislas Martin, âgé de soixante-douze ans, propriétaire, domicilié à Nanteuil-les-Meaux (Seine-et-Marne), grand-oncle de l'époux, témoins qui ont signé avec les époux, et nous le présent acte après lecture, la mère de l'époux nous ayant déclaré au saron ci-dessus.

Dubois Jules
Duprez Jules
E. Pottier
E. Dubois
Duprez
J. Martin
Eug. Rouyer

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le douze juin, à huit heures du matin, par devant nous Eugène Kelli, Chevalier de



Décédé à Estivy (Seine et Marne) le cinq ou six mai 1897, mort à Paris le 25 janvier 1898, le tuteur avec moi neuf cent quatre vingt quatre

N° 13

Naissance de Maurice André Parain (11 juin 1897)

Marié à Estivy le cinq ou six mai 1897, mort à Paris le 25 janvier 1898, le tuteur avec moi neuf cent quatre vingt quatre

N° 14

Naissance de Louise Ambroisine Charpentier (18 juin 1897)

La légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Trillardeau, canton de Clay, arrondissement de Meaux, (Seine-et-Marne), a comparu en la mairie le sieur Edmond André Parain, âgé de trente-cinq ans, garde-particulier, domicilié en cette commune, lequel nous a déclaré que le onze juin, à cinq heures et demie du soir, il lui est né dans son domicile un enfant du sexe masculin qu'il nous présente, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Maurice André, lequel enfant il a eu de Julia Melanie Lorin, âgée de trente-deux ans, épicière domiciliée au même lieu, son épouse. Les dites présentations et déclarations faites en présence de Mathurin Guiller, âgé de quarante-cinq ans, menuisier, demeurant à Trillardeau et de Lucien Gaucher, âgé de trente ans, boulanger, demeurant au même lieu, témoins qui ont signé avec le déclarant et nous après lecture

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le dix-huit juin, à midi par devant nous Eugène Kelli, chevalier de la légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Trillardeau, canton de Clay, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne) a comparu en la mairie le sieur Estave Charpentier, âgé de vingt-trois ans, maçon,

Mariée à Arvelles. Domiciliée demeurant à Crillabardou, lequel nous a déclaré (Monsieur) le quatorze février mil neuf cent vingt avec Louis que le dix-huit juin courant, à trois heures du matin, il lui est né dans son domicile une

le main
Fernand Keller

enfant du sexe féminin qu'il nous présente et à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Ambroisine, laquelle enfant il a eue de Mari Josephine Fay, âgée de vingt-trois ans, sans profession, domiciliée au même lieu, son épouse. Et dites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Fay, âgé de trente et un ans, jardinier, demeurant à Crillabardou et de Auguste Galinier, âgé de trente ans, charretier, demeurant au même lieu. Témoins qui ont signé avec le déclarant et nous après lecture.

J. Fay Charpentier Eug Keller
Salvador St.

N° 15

Naissance de
Lucien Victor
Bonnenfant
 28 juin 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-huit juin, à quatre heures du soir, par devant nous Eugène Jolly, chevalier de la légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Crillabardou, canton de Clay, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), lequel nous a déclaré que ce matin à une heure

Après le remoi suivant
 Commençant des huit mois:
 et comparé en la mairie
 le sieur Victor Joly de
 Bonnenfant, âgé de quatre-vingt
 ans, manoeuvre, domicilié
 à Crillabardou

il demeurant à Crillabardou, lequel nous a déclaré qu'il nous présente, et à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Lucien Victor, lequel enfant il a eue de Louise Lucie Hermine, âgée de trente ans, sans profession, domiciliée au même lieu, son

Bonnenfant
Boutignie
Eug Keller

Mariée au Foray s. Marie (Seine) le
 onze juillet mil neuf cent vingt et un
 avec Henriette Alexandrine
 Le main
 Fernand Keller



Et dites présentation et déclaration faites en présence de Vincent Bouvier, âgé de quarante et onze ans, propriétaire, demeurant à Crillabardou et de Victor Marin, âgé de quarante et un ans, entrepreneur de maçonnerie, demeurant au même lieu. Ce nous qui ont signé avec le déclarant et nous après lecture.

Bonnenfant *Boutignie* *Eug Keller*

N° 16
 Dites de
Louis Jean Baptiste
Bouvier
 (18 juillet 1891)

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-huit juillet, à midi, par devant nous Eugène Jolly, chevalier de la légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Crillabardou, canton de Clay, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), ont comparé en la mairie François Bouvier, âgé de cinquante ans, manoeuvre, demeurant à Crillabardou et Louis Eugène Bouvier, âgé de trente sept ans, manoeuvre, demeurant au même lieu, tous deux fils du défunt, lesquels nous ont déclaré que Louis Jean Baptiste Bouvier, né le dix-neuf septembre mil huit cent vingt-neuf à Suger Saint-Vincent (Cise), berger demeurant à Crillabardou (époux de Mari Anne Angelique Hippolyte Soucy, fille de Henri Eugène Bouvier et de Henriette Alexandrine Pavé, sous deux défunts, est décidé à Crillabardou, à onze heures du matin le dix-huit juillet courant dans son logement. Après nous être transporté

auprès desdits pour nous assurer du décès nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture.

François Bousier
Bouvier Louis Eug Koller

N^o 17

Naissance de
Yvonne Marie
Marin
1^{er} août 1897

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-sept, le deux août à midi, par devant nous Eugène Koller, chevalier de la légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Crilbardeu, canton de Clays, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne) a comparu en la mairie le sieur Pierre Marie Marin, âgé de trente-sept ans, maçon, demeurant à Crilbardeu, lequel nous a déclaré que le premier août, à dix heures du soir, il lui est né dans son domicile un enfant du sexe féminin qui il nous présente et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Yvonne Marie, lequel enfant il a eu de Marie Virginie Marin, âgée de vingt-huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, son épouse. Les dites déclarations et présentations, faites en présence de Rose Marin, âgé de trente et un ans, charcutier, demeurant à Crilbardeu et de Eugène Camille Tricent, âgé de vingt-sept ans, manouvrier, domicilié au même lieu, lesquels ont signé avec le déclarant et nous après lecture.

Marin Pierre Marin Rose
Koller

N^o 18

Mariage de
Henri Ernest Lengrand
et de Rosalie Marin
(25 septembre 1897)

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-sept, le vingt-cinq septembre, à onze heures du matin, par devant nous Eugène Koller, chevalier de la légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Crilbardeu, canton de Clays, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne) ont comparu publiquement en la maison commune Henri Ernest Lengrand, né à Fresnes (Seine-et-Marne) le deux juin mil huit cent soixante-treize, charcutier, domicilié à Charmenray (Seine-et-Marne), fils unique de Henri Ferdinand Lengrand, décédé le deux janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à Charmenray, ainsi qu'il atteste son acte de décès, et de Victoire Reichayer, son épouse, âgée de soixante-quatre ans, journalière, demeurant à Charmenray, présente et consentante, d'une part, et Rosalie Marin, née à Crilbardeu le trente mai mil huit cent soixante-dix-neuf, ainsi que le constate son acte de naissance dont l'original a été mis sous nos yeux, sans profession, domiciliée avec ses père et mère à Crilbardeu, fille mineure de Jules Marin, âgé de cinquante-neuf ans, manouvrier, et de Marie Chamois, âgée de cinquante-quatre ans, sans profession, présents et consentants, d'autre part, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette mairie et en celle de Charmenray les dimanches vingt-deux et vingt-neuf août courant, ainsi qu'il

vuille du certificat délivré par l'officier de l'état civil de la commune de Charmentray, le seize septembre lequel, paraphé par nous et par les parties, restera annexé au présent acte. Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été significée, faisant droit aux réquisitions des parties, nous leur avons donné lecture de leurs actes de naissance et de l'acte de décès du père du futur qui ont été dûment paraphés et du Chapitre II du titre 1^{er} du code civil (titre du mariage) sur les droits et devoirs respectifs des époux. Après avoir interpellé le futur époux, la mère de l'époux, le père et mère de l'épouse, lesquels nous ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage, nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu affirmativement et séparément à haute voix, nous avons prononcé au nom de la Loi que Henri Ernest Lengrand et Rosalie Marin font unis par le mariage. En présence de Alexandre Edue, âgé de trente-sept ans, manoeuvrier, demeurant à Crilbardou, de Anatole Metayer, âgé de trente-huit ans, manouvrier, demeurant à Charmentray, tous deux cousins germains de l'époux, de Marin Pierre, âgé de trente-sept ans, maçon, demeurant à Crilbardou, de Rose Marin, âgé de trente-et-un ans, manoeuvrier, demeurant au même lieu, tous deux frères de l'épouse, témoins qui ont signé avec les époux, le père de l'épouse et nous après lecture. La mère de l'épouse et la mère de l'épouse

N^o 19

Naissance de
Paul Fernand
Ramel
(27. Octobre 1897)

vous ayant déclaré en savoir signer
Henri Lengrand Rosalie Marin
Maurice Jullé
Léon et Anatole Metayer
Marin Pierre
Marin Rose Eug. Roux

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-sept octobre, sept heures du soir, par devant nous Eugène Keller, chevalier de la légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la commune de Crilbardou, canton de Claye, arrondissement de Meaux, (Seine-et-Marne), a comparu en la mairie le sieur Gustave Alexandre Ramel, âgé de trente-sept ans, berger, domicilié à Crilbardou lequel nous a déclaré que ce matin, à deux heures et demie, il lui est né dans son domicile un enfant de sexe masculin qu'il nous présente et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Paul Fernand, lequel enfant il a eu de Edise Mathilde Courty, âgée de trente-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, son épouse. La dite déclaration et présentation faite en présence de Paul Alfred Marin, âgé de trente-et-un ans, instituteur, demeurant à Crilbardou et de Auguste Sebah, âgé de quarant-cinq ans, garde-champêtre, domicilié au même lieu, témoins qui ont signé avec le déclarant et nous après lecture. Ramel Eug. Keller
Marin et Sebah

Mariage de
Ferdinand Bréthiot
et de
Berthe Pancheret
(13 novembre 1897)

L'an mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, le treize novembre à onze heures du
matin, par devant nous Eugène Jolly, chancelier,
de la légion d'honneur, maire et officier de l'état
civil de la commune de Trilbardou, canton de
Clay, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne)
ont comparu en la mairie Ferdinand Bréthiot
né le vingt janvier mil huit cent soixante-et-onze
à Thénely (Seine-et-Marne) charretier, demeurant
à Trilbardou, fils majeur de Louis François Bréthiot
manouvrier, décédé à Melles-Villeneuve (Seine-et-
Marne) le quatre mars mil huit cent soixante-et-
onze, et de Sophie Angélique Fluyette, âgée de
cinquante-six ans, manouvrière, domiciliée à
Trilbardou présente et consentante d'une part,
et Berthe Pancheret, née le treize décembre mil
huit cent soixante-seize à Couisy (Seine-et-Marne)
domestique, demeurant au Plessis-l'Évêque
(Seine-et-Marne) fille mineure de Pierre Jacques
Pancheret, âgé de cinquante-deux ans, manouvrier
et de Augustine Eugénie Cicoudun son épouse,
sans profession, domiciliés ensemble au même
lieu présents et consentants, d'autre part,
lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
du mariage projeté entre eux et dont les publications
ont été faites en cette mairie et en celle du Plessis-
l'Évêque les dimanches vingt-quatre et vingt-cinq
et un octobre dernier ainsi qu'il résulte des certificats
délivrés par l'officier de l'état civil de la commune
du Plessis-l'Évêque le quatre novembre courant,

lequel paragraphe par nous et par les parties
restera annexé au présent acte. Aucun opposition
audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant
droit aux réquisitions des parties, nous leur avons
donné lecture de l'acte de naissance du futur,
de l'acte de décès du père du futur et de l'acte
de naissance de la future qui ont été dûment
paraphés, et du Chapitre VI du livre I du code
civil (titre du mariage) sur les droits et devoirs
respectifs des époux. Le nom Bréthiot étant
orthographié différemment dans l'acte de
naissance du futur et dans l'acte de décès de
son père, la mère du futur et les témoins nous
ont certifié qu'une lettre avait été omise dans
le nom dans l'acte de naissance du futur mais
qu'il y avait bien identité de personnes (avis
du Conseil d'Etat, 30 mars 1808.) Après avoir interrogé
les futurs époux et leurs père et mère, lesquels
nous ont déclaré qu'il n'a pas été fait de
contrat de mariage, nous avons demandé aux
futurs époux s'ils veulent se prendre pour
mari et pour femme et chacun deux ayant
répondu affirmativement et séparément à
haute voix, nous avons prononcé au nom de
la Loi que Ferdinand Bréthiot et Berthe Pancheret
sont unis par le mariage. En présence de
Charles Fluyette, âgé de cinquante-neuf ans
garde-champêtre, demeurant à Charmenhan
(Seine-et-Marne) oncle maternel de l'époux,
de Louis Bréthiot, âgé de trente ans, charretier.

demeurant à Crilbardou, frère de l'époux, de
Jules Noël, âgé de trente-trois ans, charretier,
domicilié au Hestis-A-Croïque, beau-frère de l'époux,
et de Trinquart Coillot, âgé de trente-trois
ans, charretier, demeurant à P. Longjumeau (Sein-
et-Marne) cousin germain de l'époux. Lesdits
qui ont signé avec les époux, la mère de l'époux,
le père et mère de l'époux et nous après lecture,
Brethois J. Lancheret B
Sophie Plugette

Lancheret Pierre D'écoudun Eugénie
Guellet Coillot E. Plugette
Brethois
Eug. Koller

N° 21

Naissance de
Emile D'écou
Pinart

(27 novembre 1897)

L'an mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, le vingt-huit novembre à dix heures
du matin, par devant nous Eugène Koller,
chevalier de la légion d'honneur, maire et officier
de l'état civil de la commune de Crilbardou canton
de Claye, arrondissement de Meaux (Seine-et-
Marne), a comparu en la mairie le sieur
Léon Emile Pinart, âgé de vingt-sept ans,
cantonnier employé au canal de St-Denis,
domicilié à Crilbardou, lequel nous a déclaré
que le vingt-sept novembre courant, à trois
heures du soir, il lui est né dans son domicile
un enfant de sexe masculin qu'il nous présente
et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms
de Emile D'écou, lequel enfant il a eu de Alex
Esther Darvin, âgée de vingt-deux ans, sans

profession, domicilié au même lieu, son
épouse. Les dites déclaration et présentation
faites en présence de Alexandre Souvire, âgé
de soixante-trois ans, cultivateur, demeurant
à Crilbardou, et de Mathurin Guillez, âgé
de quarante-six ans, menuisier, demeurant au
même lieu, témoins qui ont signé avec le
déclarant et nous après lecture.

Pinart
Brethois
Eug. Koller

N° 22

Naissance de nous Eugène Koller, chevalier de la légion
d'honneur, maire et officier de l'état civil de la
commune de Crilbardou, canton de Claye,
arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne)

(6 décembre 1897)

Maire à Crilbardou
le huit janvier mil neuf
cent vingt et un avec
Georges Hamambourg
à maire
Maurice à Crilbardou
demeurant à Crilbardou, lequel nous a déclaré
que ce matin, à trois heures, il lui est né dans
son domicile un enfant de sexe féminin qu'il
nous présente et auquel il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Suzanne Augustine Marguerite,
lequel enfant il a eu de Julie Marin, âgée de
vingt-huit ans, sans profession, domiciliée au
même lieu, son épouse. Les dites déclaration et
présentation faites en présence de Jules Leduc,
âge de trente-neuf ans, manoeuvrier, demeurant
à Crilbardou et de Rose Marin, âgée de trente et

Décidée à
Meaux (Seine et
Marne) le dix-
sept avril mil
neuf cent soixante
dix sept.
Crilbardou le
30 avril 1904.
LE MAIRE,

N^o 23

Técès de
Louis Alexandre
Foy
(15 décembre 1897)

un ans, manoeuvre, demeurant au même lieu
témoin qui ont signé avec le déclarant et nous
après lecture.

Lucie Eug. Roux
A la vue de M. Roux

L'an mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, le quinze décembre, à six heures du
soir, par devant nous Eugène Koller, chevalier de
la légion d'honneur, maire et officier de l'état
civil de la commune de Brillardou, canton de
Claye, arrondissement de Meaux, Seine-et-Marne,
ont comparu en la mairie Georges Lucidore
Bettent, âgé de trente-six ans, manoeuvre,
demeurant à Brillardou et Emile Dubois, âgé
de trente-sept ans, charcutier, demeurant au
même lieu, le premier gendre, le second veuve
du défunt, lesquels nous ont déclaré que Louis
Alexandre Foy, né le vingt-quatre décembre
mil huit cent trente-neuf à Brillardou,
manoeuvre, demeurant au même lieu (époux de
Lucie Felicité Baubant), fils de Pierre Louis
Christophe Foy et de Marie Emélie Pochat son deuxième
défunt, est décédé aujourd'hui, à quatre heures
du soir, dans son logement. Après nous être
transporté auprès du défunt pour nous assurer
du décès nous avons dressé le présent acte que
les déclarants ont signé avec nous après lecture.

Bettent G. Dubois
Eug. Roux

N^o 24

Técès de
Julie Adelle
Biarne
(25 décembre)

L'an mil huit cent quatre-vingt dix
sept, le vingt-cinq décembre, à cinq heures du
soir, par devant nous Eugène Koller, chevalier
de la légion d'honneur, maire et officier de
l'état civil de la commune de Brillardou, canton
de Claye, arrondissement de Meaux (Seine-et-
Marne), ont comparu en la mairie Stanislas
Vermelle, âgé de soixante-dix-huit ans, proprié-
taire, demeurant à Brillardou, et Jules Cholet,
âgé de quarante-deux ans, employé, demeurant
au Pin (Seine-et-Marne) le premier beau-père,
le second petit-fils de la défunte, lesquels nous
ont déclaré que Julie Adelle Biarne, née le onze
juin mil huit cent sept, à Brillardou, sans
profession, demeurant au même lieu (veuve de
Jean Thomas Vermelle), fille de Sidon Verboine
Biarne et de Marie Philippine Diet, son deux
défunt, est décédée le vingt-cinq décembre à
une heure du matin, dans son logement. Après
nous être transporté auprès de la défunte pour
nous assurer du décès, nous avons dressé le
présent acte que les déclarants ont signé avec
nous après lecture.

Vermelle Cholet

Eug. Koller

L'an mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, le vingt-neuf décembre, à huit heures
du matin, par devant nous Eugène Koller,
chevalier de la légion d'honneur, maire et officier

Naissance de
Aristide Victor
Cassot
(28 décembre)

de l'état civil de la commune de Cuillardon,
Canton de Clay, arrondissement de Meaux,
(Sein-et-Marne) a comparu en la mairie le sieur
Aristide Auguste Cassot, âgé de vingt-six ans,
marinier, domicilié à Paris, quai de Marne,
numéro cinquante quatre, lequel nous a déclaré
que le vingt-huitième décembre à cinq heures

du soir, il lui est né à Cuillardon, dans le bain
mûl.

qu'il conduit sur le Canal de l'Ouse, un enfant
du sexe masculin qu'il nous présente et auquel
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Aristide
Victor, lequel enfant il a eu de l'entente Eugénie
Cunault, âgée de vingt-et-un ans, sans profession,
domiciliée avec lui, son épouse. Les déclarations
et présentation faite en présence de son Cassot,
âgé de trente-quatre ans, marinier, demeurant
à La Fère-Nelon (Oise) et de André Ferré, âgé
de trente-neuf ans, marinier, demeurant à Corcy
(Sein-et-Marne), témoins qui ont signé avec
le déclarant et nous après lecture.

André Pierre
Cassot Léon
Eug. Rollet

Aristide Cassot André Pierre
Cassot Léon Eug. Rollet
Ce jour huit et un décembre mil
huit cent quatre-vingt-dix-sept, nous soussignés
Eugène Rollet, chevalier de la Légion d'honneur,
maire et officier de l'état civil de la commune
de Cuillardon, avons clos et arrêté le présent registre
contenant vingt-cinq actes, dont dix naissances,
quatre mariages et onze décès.

Eug. Rollet

N°	N°	Noms et prénoms.	Dates
d'ordre	des		
actes	actes		
Naissances.			
1	15	Bonnenfant Lucien Victor	28 juin
2	25	Cassot Aristide Victor	28 décembre
3	14	Charpentier Louise Ambroisine	13 juin
4	8	Galissier Suzanne Marie	24 avril
5	22	Leduc Suzanne Augustine Marguerite	6 décembre
6	4	Marion Jeanne	13 mars
7	17	Marion Yvonne Marie	1 ^{er} août
8	13	Parain Maurice André	11 juin
9	21	Pinart Emile Pierre	27 novembre
10	19	Ramet Paul Fernand	24 octobre
Mariages.			
1	20	Bréthiot Ferdinand et Fancheret Berthe	13 novembre
2	5	Tenonville Rose Ferdinand et Ferre Elise Albertine	31 mars
3	12	Fubois Jules et Duprez Louise Julia	5 juin
4	18	Longrand Henri Ernest et Marin Rosalie Décès	28 septembre
1	7	Béaut Charles Victor	22 février
2	24	Biarne Julie Adelle	25 décembre
3	16	Bourrier Louis Jean Esprit	12 juillet
4	2	Bréthiot Raymonde Louise	2 février

N ^o d'ordre	N ^o de Actes	Noms et prénoms	Dates
5	10	Talissier Suzanne Marie	17 mai
6	9	Tenisset Lazard Pierre	28 avril
7	23	Fay Louis Alexandre	16 décembre
8	3	Platteaux Marie Clémentine	22 février
9	1	Rousseau Augustine	12 janvier
10	6	Croisvalets Henri	10 avril
11	11	Vermeille Eugénie Joachim	24 mai

Le soussigné Eugène Keller, maire de
la commune de Cullbardou, officier de l'état civil,
certifie l'exactitude de la présente table, contenant
vingt-cinq actes.

Cullbardou le quatre janvier mil huit cent
quatre vingt-dix sept.

Eug. Keller

Mairie de Cullbardou